

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Psychologue

Informations sur le concours

Publié le :	17-09-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	3
Adresse d'envoi email des candidatures :	c.delcourt@ch-cambrai.fr
Date du concours :	30-11-2026
A propos du poste :	

Un concours sur titres est ouvert au Centre Hospitalier de CAMBRAI en vue de pourvoir trois postes de Psychologues de classe normale.

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER DE CAMBRAI
Ville :	59400 Cambrai
Site Web :	https://www.ch-cambrai.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	20-10-2026
Conditions de candidature :	

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires :

1° De la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, en outre, de l'obtention :

soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie;
soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur;
soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé ;

2° De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur;

3° Du diplôme de psychologie délivré par l'École des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris;

4° De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés aux 1° et 2° ci-dessus, dans les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue;

5° D'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés aux 1° et 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre III du décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

Les titres et diplômes mentionnés aux 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par l'arrêté du 10 janvier 2008 modifié fixant la liste des diplômes ouvrant accès aux concours sur titres organisés pour le recrutement des psychologues de la fonction publique hospitalière.

Pièces à fournir :

Le dossier de candidature doit être établi en cinq exemplaires et comprendre :

- une demande d'admission à concourir;
- un curriculum vitae détaillé;
- une copie des titres et diplômes permettant de justifier les conditions d'accès au concours ;
- les justificatifs des formations suivies ;
- les justificatifs des travaux réalisés, le cas échéant ;
- les justificatifs de l'expérience professionnelle, le cas échéant ;
- une copie d'une pièce d'identité;
- le cas échéant, les pièces permettant de justifier une équivalence de diplôme.

Les candidats sont invités à joindre à leur dossier tout document permettant au jury d'apprécier leurs titres, leurs travaux et, le cas échéant, leur expérience professionnelle.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 octobre 2026.

Mail pour l'envoi des candidatures :

c.delcourt@ch-cambrai.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

516 Avenue de Paris

CS 90389

59407 CAMBRAI CEDEX